

COMMUNIQUE DE PRESSE

FAIM DE JUSTICE POUR LA PALESTINE / HUNGRY FOR JUSTICE IN PALESTINE

Un mouvement citoyen, intégrant **3 soignants témoins à Gaza**, a été entamé, **lundi 31 mars à Marseille**, une **grève de la faim (10 personnes) et un jeûne solidaire (25 personnes)**, dont **3 en itinérance** dans plusieurs villes dont, Montpellier, Narbonne, Toulouse, Bordeaux 8/04 Nantes **9-10/04**, Rennes 11 avril, le Mans 12/04 de 11h-13h, Tours 15h-17h, Clermont Ferrand 13/04, Lyon 14 et 15/04, Grenoble 16/04 12h-15h, Genève 16/04 18h au 17/04 14h, Lausanne 17/04 15h-17h, Besançon 17/04 20h au 18/04 à 16h, Strasbourg du 18/04 20h au 19/04 17h, Paris 19,20,21, Lille 22, Bruxelles 23, 24, en synergie avec d'autres citoyens jeûneurs ou en grève de la faim à travers l'Europe.

Ce mouvement vise à rappeler à la **France et à l'Union européenne (UE)**, que par leur inaction face aux crimes commis par le **gouvernement israélien** en toute impunité, **elles facilitent et participent aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité**. En tant que signataires de **traités et conventions internationales** signées, elles ont l'obligation morale et légale d'imposer **des sanctions contre Israël** afin de faire respecter le droit international et humanitaire.

Face à la situation dramatique en cours, **la France maintient le soutien implicite au colonialisme israélien dans sa forme la plus extrême** comme relaté dans le rapport remis le **12 mars 2025**, par la **Commission des Droits de l'Homme des Nations-unies** qui qualifie la situation en Palestine de "**crimes d'extermination**".

En tant que signataires de la **Convention sur le génocide de 1948**, la France et l'UE ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour appliquer la **Convention de prévention et de répression du crime de génocide** dans la bande de Gaza, et ce conformément à l'**ordonnance de la Cour Internationale de Justice 20 mars 2024**. Elles sont tenues d'agir immédiatement pour prévenir et stopper ce qui se passe à Gaza et en Cisjordanie, au même titre qu'elles doivent combattre l'apartheid et la colonisation, explicitement nommés par l'**avis de la CIJ du 19 juillet 2024**.

La France et l'UE continuent de collaborer et de soutenir l'armée qui se définit comme "l'armée la plus morale du monde" sous le contrôle d'un gouvernement d'extrême droite israélienne, violant au quotidien le droit international et humanitaire, à travers des partenariats économiques et militaires comme **Thales** ou la participation au **Salon du Bourget**. La non-suspension des relations commerciales avec Israël, par refus d'appliquer les **avis de la Cour Internationale de Justice** (dénonciation traité UE-Israël par non-respect de l'article 2) est inacceptable.

La décision de ne pas suivre l'obligation d'honorer le mandat d'arrêt prononcé par la **Cour Pénale Internationale** à l'égard du **Premier ministre israélien** n'est pas recevable pour nous, citoyens, attachés au droit.

Ce mouvement citoyen est une **initiative totalement indépendante**, sans affiliation à aucun parti politique, ni à aucune idéologie de rejet. Il s'inscrit dans une dynamique de **respect du droit et de l'éthique**, contre une politique et une médiatisation partiales.

Son objectif vise à **mobiliser un public absent dans les mobilisations actuelles en faveur des droits du peuple palestinien**, et de **faire pression, de manière pacifique mais très déterminée, sur les décideurs politiques** qui, pour des raisons non recevables, ne respectent pas leurs engagements légaux et moraux.

Une conférence de presse est prévue à notre passage dans un lieu et horaires qui vous seront précisés



Contact Email : hungryforjusticeinpalestine@gmail.com; Instagram @hungryforjusticeinpalestine,

Site : <https://hungry-justice-palestine.org> (Tel réservé pour organisation logistique et média: 0619226570)

